

États financiers de

Cancer de l'ovaire Canada

31 mars 2025

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant.....	1 - 2
État de la situation financière.....	3
État des résultats.....	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires.....	7 - 14

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Cancer de l'ovaire Canada

Doane Grant Thornton LLP
Suite 400
123 Commerce Valley Drive East
Markham (Ontario)
L3T 7W8
Tél. : 1 416 366 0100
Télééc. : 1 905 475 8906

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Cancer de l'ovaire Canada (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits d'activités de collecte de fonds, y compris de dons et d'événements, dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons donc pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons et d'événements, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, des actifs à court terme aux 31 mars 2025 et 2024, et des soldes de fonds aux 1^{er} avril et aux 31 mars 2025 et 2024. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

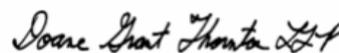
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Markham, Canada
Le 21 août 2025

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Cancer de l'ovaire Canada

État de la situation financière

Au 31 mars

2025

2024

Actif

Actif à court terme

Trésorerie	824 706 \$	181 376 \$
Placements (note 3)	303 602	732 337
Débiteurs	84 380	166 069
Charges payées d'avance	78 671	152 332
	<u>1 291 359</u>	<u>1 232 114</u>

Immobilisations (note 4)

Placements (note 3)

Autre actif à long terme (note 5)

-	8 257
1 023 720	1 020 046
<u>29 407</u>	<u>25 327</u>

<u><u>2 344 486 \$</u></u>	<u><u>2 285 744 \$</u></u>
----------------------------	----------------------------

Passif

Passifs à court terme

Créditeurs et charges à payer (note 12)	199 290 \$	157 607 \$
Subventions et dons reportés (note 6)	1 304 759	972 538
	<u>1 504 049</u>	<u>1 130 145</u>

Soldes de fonds

Fonds d'administration

Investis en immobilisations

Fonds de dotation

(159 563)	147 342
-	8 257
<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>

<u>840 437</u>	<u>1 155 599</u>
----------------	------------------

<u><u>2 344 486 \$</u></u>	<u><u>2 285 744 \$</u></u>
----------------------------	----------------------------

Engagements (note 8)

Approuvé au nom du conseil d'administration



administrateur



administrateur

Cancer de l'ovaire Canada

État des résultats

Exercice clos le 31 mars

2025

2024

	2025	2024
Produits		
Événements	2 389 619 \$	2 082 196 \$
Dons		
Particuliers	1 308 284	791 780
Entreprises	857 758	269 255
Legs	20 000	67 924
Innovation, science et développement économique		
Canada – Fonds stratégique pour la science (note 7)	1 438 497	-
Gouvernements provinciaux – Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	317 188	472 129
Subventions de fondations	134 601	319 527
Produits financiers et autres produits	25 627	61 642
Santé Canada – Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé (note 7)	-	2 337 004
	<u>6 491 574</u>	<u>6 401 457</u>
Charges (note 11)		
Recherche (notes 7 et 8)	2 874 604	3 998 307
Collecte de fonds	1 510 676	1 364 920
Amélioration des soins	1 439 191	1 516 329
Administration	812 384	725 226
Marketing et communications	183 701	-
	<u>6 787 349</u>	<u>7 604 782</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(315 162) \$</u>	<u>(1 203 325) \$</u>

Cancer de l'ovaire Canada

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars

	Fonds d'administration	Investis en immobilisations	Fonds de dotation	2025	2024
Soldes de fonds à l'ouverture de l'exercice	147 342 \$	8 257 \$	1 000 000 \$	1 155 599 \$	1 358 924 \$
Apport à la dotation	-	-	-	-	1 000 000
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(309 905)</u>	<u>(8 257)</u>	<u>-</u>	<u>(315 162)</u>	<u>(1 203 325)</u>
Soldes de fonds à la clôture de l'exercice	<u>(159 563)</u> \$	<u>-</u> \$	<u>1 000 000</u> \$	<u>840 437</u> \$	<u>1 155 599</u> \$

Se reporter aux notes complémentaires.

Cancer de l'ovaire Canada

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

2025

2024

Augmentation (diminution) de la trésorerie

Activités de fonctionnement

Insuffisance des produits par rapport aux charges (315 162) \$ (1 203 325) \$

Éléments sans effet sur la trésorerie

Gain non réalisé sur les placements (3 674) (336)

Amortissement des immobilisations 8 257 7 903

(310 579) (1 195 758)

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Débiteurs 81 689 (116 226)

Charges payées d'avance 73 661 (95 586)

Créditeurs et charges à payer 41 683 (167 924)

Subventions et dons reportés 332 221 (198 614)

218 675 (1 774 108)

Activités d'investissement

Achat de placements - (1 000 000)

Produit de la vente de placement 428 735 899 523

Augmentation de l'autre actif à long terme (4 080) (3 732)

424 655 (104 209)

Activités de financement

Apport à la dotation - 1 000 000

Diminution de la trésorerie 643 330 (878 317)

Trésorerie à l'ouverture de l'exercice 181 376 1 059 693

Trésorerie à la clôture de l'exercice 824 706 \$ 181 376 \$

Cancer de l'ovaire Canada

Notes complémentaires

31 mars 2025

1. Objectif de l'organisme

Cancer de l'ovaire Canada (l'« Organisme ») a une mission claire : passer à l'action contre le cancer de l'ovaire, résolument et avec audace, jusqu'à ce que plus aucune femme ne meure de cette maladie. Les principales activités liées à cette mission sont les suivantes :

- Recherche – Améliorer le pronostic des patientes grâce à des découvertes scientifiques et à des percées de la recherche.
- Soutien – Améliorer l'accès aux soins et la qualité de vie des personnes atteintes d'un cancer de l'ovaire ou à risque élevé de la maladie.
- Défense de l'intérêt public – Avoir un impact positif sur la prévention de la maladie, le temps d'attente avant le diagnostic et l'accès aux traitements grâce à des changements systémiques.
- Sensibilisation – Faire entendre la voix de la communauté du cancer de l'ovaire.

L'Organisme est constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Il a le statut d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est donc exonéré de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus officiels de dons aux fins d'impôt.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers de l'Organisme sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les principales méthodes comptables adoptées par l'Organisme sont les suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés. Les subventions et les dons grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges de recherche admissibles connexes.

Les subventions et les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si les sommes à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des événements sont comptabilisés une fois l'événement terminé.

Les apports à la dotation sont comptabilisés comme des augmentations directes du solde de fonds.

Apports reçus sous forme de services

Les activités de l'Organisme dépendent des services de nombreux bénévoles. La valeur des apports sous forme de services n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers étant donné que leur juste valeur ne peut être estimée raisonnablement.

Cancer de l'ovaire Canada

Notes complémentaires

31 mars 2025

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Soldes de fonds

Les soldes de fonds se composent de ce qui suit :

Fonds d'administration

Le fonds d'administration représente les montants destinés au financement des activités de l'Organisme qui ne sont pas spécifiquement affectés à la recherche ou aux dotations.

Investis en immobilisations

Le solde des investissements en immobilisations représente la valeur comptable nette de toutes les immobilisations.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation représente les fonds reçus qui sont grevés d'affectations externes et dont le capital ne peut pas être dépensé.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Le matériel informatique est amorti selon la méthode linéaire sur trois ans. Le mobilier de bureau est amorti selon la méthode linéaire sur quatre ans. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle du contrat de location.

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, cette immobilisation est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement.

Instruments financiers

Les actifs financiers de l'Organisme comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. Les passifs financiers comprennent les créditeurs.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Ultérieurement, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception des placements cotés sur des marchés actifs, qui sont comptabilisés à la juste valeur. Toute modification ultérieure de la juste valeur est comptabilisée dans l'état des résultats.

Placements

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur de marché. Les gains et les pertes non réalisés résultant de la variation de la juste valeur des placements sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Les placements à court terme représentent les montants pouvant être utilisés dans un délai d'un an. Tous les autres placements sont considérés comme étant à long terme car ils sont destinés à être conservés à des fins à long terme et réinvestis.

Cancer de l'ovaire Canada

Notes complémentaires

31 mars 2025

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur l'information à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour l'exercice clos à cette date. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les soldes assujettis à un certain degré d'estimation comprennent l'évaluation des placements, l'amortissement des immobilisations qui est basé sur la durée de vie utile estimative de chaque immobilisation, certaines charges à payer et la ventilation des charges.

3. Placements

Les placements à court terme se composent de ce qui suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Comptes d'épargne à intérêt élevé	103 602 \$	132 337 \$
CPG	200 000	600 000
	<u>303 602 \$</u>	<u>732 337 \$</u>

Les CPG portent intérêt à un taux annuel effectif entre 4,00 % et 4,03% (5,60% en 2024) et arrivent à échéance en décembre 2025 (s. o. en 2024).

Les placements à long terme se composent de ce qui suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63 186 \$	364 450 \$
Placements à revenu fixe	659 365	527 664
Équités :		
Actions canadiennes	129 509	127 932
Actions américaines	171 660	-
	<u>1 023 720 \$</u>	<u>1 020 046 \$</u>

Les instruments à revenu fixe portent intérêt à des taux annuels effectifs variant de 1,67 % à 5,20 % (1,75% à 5,50% en 2024) et arrivent à échéance entre septembre 2026 et octobre 2035 (septembre 2025 à janvier 2035 en 2024).

4. Immobilisations

	<u>2025</u>	<u>2024</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	6 693 \$	6 693 \$	-	1 424 \$
Matériel informatique	16 381	16 381	-	1 205
Mobilier de bureau	13 012	13 012	-	5 628
	<u>36 086 \$</u>	<u>36 086 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>8 257 \$</u>

Cancer de l'ovaire Canada

Notes complémentaires

31 mars 2025

5. Autre actif à long terme

En 2014, l'Organisme a reçu en don une police d'assurance vie dont l'Organisme est à la fois le titulaire et le bénéficiaire. Aux termes de la police, l'Organisme doit payer les primes annuelles de la police et l'Organisme prévoit continuer à couvrir le coût de ces primes. Jusqu'à présent, aucun produit n'a été comptabilisé dans l'état des résultats à l'égard de ce don. Les primes payées sur cette police sont comptabilisées en tant qu'actif à long terme dans l'état de la situation financière. Advenant que l'Organisme cesse de payer les primes de la police d'assurance, le montant inscrit à l'actif à long terme, diminué de toute portion de la valeur de rachat reçue, sera passé en charges. Lorsque l'Organisme recevra des prestations de la police, les produits tirés de ce don seront constatés en tant qu'écart entre le cumul des paiements de primes et le versement reçu de la police. Au 31 mars 2025, le cumul des primes inscrites à l'actif totalisait 29 407 \$ (25 327 \$ en 2024).

6. Subventions et dons reportés

Les subventions et les dons reportés se composent d'apports grevés d'affectations externes non dépensés et d'autres produits reportés. Le tableau suivant présente les variations des soldes des apports grevés d'affectations externes et des autres produits reportés.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde à l'ouverture de l'exercice	972 538 \$	1 171 152 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	3 100 453	3 071 445
Montant à recevoir au cours de l'exercice	-	98 860
Montant comptabilisé au cours de l'exercice	2 768 232	(3 368 919)
Solde à la clôture de l'exercice	<u>1 304 759 \$</u>	<u>972 538 \$</u>
Le solde comprend les éléments suivants :		
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Apports grevés d'affectations externes	208 551 \$	595 283 \$
Accord de financement conclu avec la province de la Nouvelle-Écosse, province de Saskatchewan et autres produits reportés	1 096 208	377 255
	<u>1 304 759 \$</u>	<u>972 538 \$</u>

7. Accords de contributions

Innovation, Science et Développement économique du Canada

Le 12 juin 2024, l'organisme conclut un accord de contribution avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada relativement au Fonds scientifique stratégique. Innovation, Sciences et Développement économique Canada versera à l'organisme des contributions grevées d'affectations d'origine externe de 3 000 000 \$ sur la durée de l'accord de contribution, qui expire le 31 mars 2026. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, 1 438 497 \$ (s.o. en 2024) ont été distribués. Ces distributions sont comptabilisées comme charges de recherche dans l'état des résultats.

Cancer de l’ovaire Canada

Notes complémentaires

31 mars 2025

7. Accords de contributions (suite)

Dans le cadre d’une entente de contribution conclue avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada au cours de l’exercice, l’organisme s’est engagé à verser 3 000 000 \$ pour la recherche au cours des prochains exercices. Au 31 mars 2025, l’organisme avait versé un total de 1 438 497 \$ (s.o. en 2024). Le solde de 1 561 503 \$ (dont 1 500 000 \$ n’avaient pas été reçus par l’organisme à la fin de l’exercice) devrait être versé d’ici le 31 mars 2026.

Santé Canada

Le 10 février 2020, l’Organisme a conclu avec Santé Canada une entente visant des apports relatifs au Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé. Santé Canada a versé à l’Organisme des apports grevés d’une affectation externe d’un montant maximal de 10 000 000 \$ pendant la durée de l’entente visant les apports, qui est arrivée à expiration le 31 mars 2024. Au cours de la durée de l’accord de contribution, l’organisme a distribué un total de 10 000 000 \$ au 31 mars 2024. Les distributions sont présentées comme des charges de recherche dans l’état des résultats.

8. Engagements

Contrats de location simple

Les engagements minimaux annuels futurs au titre des contrats de location de locaux à bureaux et d’équipement, qui expirent d’ici 2028, se détaillent comme suit :

2026	36 070 \$
2027	28 464
2028	11 320
	<hr/>
	<u>75 854 \$</u>

Engagements envers la recherche

Dans le cadre d’un accord de financement conclu avec la province de la Nouvelle-Écosse, l’Organisme s’est engagé à distribuer un montant de 1 000 000 \$ pour la recherche au cours des exercices futurs. Au 31 mars 2025, l’Organisme avait distribué un montant total de 867 027 \$ (699 839 \$ en 2024). Le solde restant de 132 973 \$ devrait être distribué d’ici le 31 mars 2026.

Dans le cadre d’une entente de financement conclu avec la province de la Saskatchewan au cours de l’exercice, l’Organisme s’est engagé à verser 1 000 000 \$ pour la recherche au cours des prochains exercices. Au 31 mars 2025, l’Organisme avait versé un total de 150 000 \$ (s.o. en 2024). Le solde restant de 850 000\$ devrait être versé d’ici le 31 mars 2027.

9. Informations complémentaires pour satisfaire aux exigences en matière d’informations à fournir de la Charitable Fundraising Act de l’Alberta

La rémunération versée aux employés pour des activités de collecte de fonds, de même que les charges au titre des avantages du personnel et les charges salariales prévues par la loi connexe se sont élevées à 635 275 \$ (750 278 \$ en 2024).

Cancer de l’ovaire Canada

Notes complémentaires

31 mars 2025

10. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, l’Organisme conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie.

Une indemnisation a été fournie à tous les administrateurs et les dirigeants de l’Organisme, sous réserve de certaines restrictions. L’Organisme a souscrit une police d’assurance responsabilité à l’intention des administrateurs et des dirigeants afin de réduire les coûts liés à toute procédure judiciaire future éventuelle. De plus, dans le cours normal de ses activités, l’Organisme a conclu des ententes qui comprennent l’indemnisation de tiers, telles que des lettres de mission avec des conseillers et des consultants et des contrats de location. Historiquement, l’Organisme n’a engagé aucuns frais en raison de telles poursuites, procédures, ou ententes. Le montant maximal de tout paiement futur éventuel ne peut être estimé de façon raisonnable et, par conséquent, aucun montant n’a été comptabilisé dans les états financiers.

11. Ventilation des charges

Charges liées au personnel

L’Organisme ventile les charges liées au personnel en fonction de l’estimation par la direction du temps requis pour effectuer les tâches de chaque poste. Le total des salaires et des charges sociales assujetties à la ventilation s’élevait à 3 060 461 \$ (3 118 757 \$ en 2024) et a été ventilé dans l’état des résultats comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Recherche	27 %	28 %
Collecte de fonds	21 %	24 %
Amélioration des soins	21 %	27 %
Administration	25 %	21 %
Marketing et communications	6 %	0 %
	<u>100 %</u>	<u>100 %</u>

Charges

L’Organisme répartit certaines dépenses d’administration et de collecte de fonds selon l’estimation de la direction quant à leur nature. Le total des dépenses d’exploitation soumises à répartition s’élève à 422 940 \$ (439 374 \$ en 2024) et est réparti comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Recherche	145 424 \$	159 527 \$
Collecte de fonds	(48 995)	(29 161)
Améliorations des soins	277 516	279 847
Administration	(373 945)	(410 213)
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

Cancer de l'ovaire Canada

Notes complémentaires

31 mars 2025

12. Crédoiteurs et charges à payer

Aucun montant lié aux sommes à remettre à l'État n'était inclus dans les crédoiteurs et charges à payer aux 31 mars 2025 et 2024.

13. Endettement bancaire

Au cours de l'exercice, l'Organisme a obtenu un emprunt d'exploitation de 250 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5% (6,45% en 2025) et remboursable sur demande. À la fin de l'exercice, aucun montant n'avait été utilisé (s.o. en 2024) et aucune charge d'intérêts n'a été encourue au cours de l'exercice (s.o. en 2024).

14. Risques financiers

La gestion des risques se rapporte à la compréhension et à la gestion active des risques liés à tous les secteurs d'activité de l'Organisme et au cadre de fonctionnement connexe. L'Organisme est principalement exposé aux risques financiers suivants :

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la perte financière que l'Organisme pourrait subir si des contreparties ne s'acquittaient pas de leurs obligations contractuelles. Le risque de crédit de l'Organisme est lié à ses débiteurs et à ses placements à revenu fixe. L'Organisme estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs n'est pas significatif, compte tenu de la nature de ses sources de revenus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de répondre à une demande de trésorerie ou de financer ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. L'Organisme répond à ses besoins en matière de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités d'investissement et de financement, et en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs attendus d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les risques de marché auxquels l'Organisme est exposé sont le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements à revenu fixe.

Cancer de l'ovaire Canada

Notes complémentaires

31 mars 2025

14. Risques financiers (suite)

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est exposé à l'autre risque de prix par l'intermédiaire de ses placements cotés sur un marché actif.